

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Ambulancier

Informations sur le concours

Publié le :	25-09-2026
Filière :	Filière soins
Catégorie :	C
Type(s) de concours :	Sur titres, Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	3
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	04-01-2027
A propos du poste :	

L'ambulancier de la fonction publique hospitalière exerce les activités de sa profession conformément aux dispositions définies à l'article L. 4393-1 du code de la santé publique.

Il peut accomplir les actes ou dispenser les soins énumérés à l'article R. 6311-17 du même code, dans les conditions prévues par cet article.

Il participe, le cas échéant, à l'activité des structures mobiles d'urgence et de réanimation.

Voir fiche métier : <https://sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-de-la-sante/le-repertoire-des-metiers-de-la-sante-et-de-l-autonomie-fonction-publique/soins/sousfamille/assistance-aux-soins/metier/ambulancier-ere>

Informations sur l'établissement

Nom :	Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
Ville :	67000 Strasbourg
Site Web :	https://www.chru-strasbourg.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	25-11-2026
Conditions de candidature :	

voir décision d'ouverture disponible sur la page « concours » > Ambulancier : <https://www.chru-strasbourg.fr/emploi-et-formation/professionnels-non-medicaux/les-concours/>

Pièces à fournir :

- Un formulaire d'inscription complété* ;
- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre (lettre de motivation) ;
- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;
- Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;
- Pour les candidats de moins de 25 ans, une photocopie de l'état signalétique des services militaires ou, pour les candidats n'ayant pas accompli le service national, la photocopie d'une pièce attestant de leur situation au regard des lois sur le recrutement de l'armée (certificat individuel de participation à la JDC) ;
- Une photocopie du diplôme d'État d'ambulancier ;
- Une photocopie des autres diplômes, certificats, titres dont il est titulaire ;
- Une photocopie des permis de conduire B et C ou D ;
- La fiche du poste occupé ;

Un état signalétique des services publics établi par le service carrière de l'établissement de rattachement (y compris les établissements précédents) pour l'interne uniquement.

* les documents sont téléchargeables sur la page « concours » > Ambulancier <https://www.chru-strasbourg.fr/emploi-et-formation/professionnels-non-medicaux/les-concours/>

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Direction des Ressources Humaines et de la Politique Sociale

Cellule GPMC/Concours

1, Place de l'Hôpital – BP 426

67091 STRASBOURG Cedex